



## **Assemblée Générale Ordinaire du 14 août 2024**

Le mercredi 14 août 2024 à Sables d'Or les Pins, à 19h00

Les membres de l'Association Cercle de Voile de Sables d'Or les Pins se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Comité de Direction.

Monsieur Yann DEGUET, Président, préside l'Assemblée.

Monsieur Antoine DESBARRIERES, sur proposition du Président est appelé comme Secrétaire.

L'Assemblée Générale, réunissant plus du quart des membres actifs est déclarée régulière et apte à délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

Le Président rappelle à l'Assemblée qu'elle est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du PV de l'AG du 10 août 2023
- Rapport moral et bilan au 31.12.23
- Saison 2024 et perspectives 2025
- Renouvellement des membres du Comité de Direction (2 postes à pourvoir)
- Cotisations 2025

### **1. Approbation du PV de l'AG du 10 août 2023**

Le PV de l'AG du 10 août 2023 est approuvé à l'unanimité.



## **2. Rapport moral et bilan au 31.12.23**

Monsieur Yann DEGUET présente le rapport moral de l'association pour l'année 2023. Il relève en particulier les points suivants :

- Le CVSOP a compté 49 membres actifs (42 en 2022)
- Les membres du CVSOP ont pu continuer à disposer du tracteur SAME mais quelques difficultés ont été relevées : ceci fera l'objet d'un échange au point 3. de l'ordre du jour
- Le parking à bateaux a continué à être mis à disposition gracieusement par la ville de FREHEL
- La régates des deux ports le 10 août a réuni 17 bateaux. La remise des prix a eu lieu avant l'AG (21 bateaux en 2022)
- Le site internet ([www.cvsop.e-monsite.com](http://www.cvsop.e-monsite.com)) a été visité 1 842 fois (vs 2 622 en 2022) avec 8 052 pages vues (6 255 en 2022) et 4 e-lettres ont été adressées (60 membres et/ou destinataires). Le site est administré par Antoine DESBARRIERES et Clara MATHIEU auprès de qui il faut s'adresser pour des publications éventuelles.
- La messagerie WhatsApp compte 6 abonnés (CODIR) et 61 abonnés (membres et affiliés)

Monsieur Yann DEGUET remercie les membres du CODIR et les membres contribuant aux résultats de l'association et à son apport pour la pratique des sports nautiques aux Sables d'Or.

Monsieur François BLANQUET, Trésorier, présente le bilan des comptes de l'Association pour la saison 2023.

Les recettes s'élèvent à 2 285,00 €, constituées des cotisations des membres.

Les dépenses se montent à 932,03 € représentant les assurances, les frais liés au tracteur, le carburant et les frais de fonctionnement de l'Association (fournitures diverses, site web)

L'exercice 2023 se solde donc par un bénéfice de 1 352,97 €. Le solde disponible est ainsi porté à 7270,73 €.

Les membres prennent acte de ces résultats.

## **3. Saison 2024 et perspectives 2025**

Monsieur Yann DEGUET indique que la saison 2024 est marquée par les événements et points suivants :

- Une bonne trentaine de membres est à dénombrer à ce jour
- Régates du CVSOP le 6 août annulée du fait du manque de vent (10 participants)



- Triathlon des Sables réunissant 18 participants dont 14 membres du CVSOP
- Régate des deux ports le 14 août par vent fort de NW (4 à 6 Beaufort) réunissant 17 bateaux dont 5 ont abandonné. La remise des prix a eu lieu avant l'AG sur le parking à bateaux
- Parking à bateaux : dimension appropriée cette saison - chacun remercie la Mairie de Fréhel pour cette mise à disposition gracieuse.
- Utilisation du nouveau tracteur : il est bon de rappeler que celui-ci est notre bien le plus précieux et que les membres doivent donc veiller à le préserver. Dans ce cadre, et suite à de nouvelles sollicitations, le CODIR va préciser les règles d'adhésion / bateaux à moteur → 5 bateaux au maximum (sauf dérogation accordée par le CODIR), PTC de 400 kg max, activité liée à la voile et/ou mise à disposition du CVSOP / régates. Par ailleurs, le CVSOP remercie à nouveau la famille HAMON qui permet le maintien du parking pour le tracteur. A ce titre, il est précisé qu'il est aussi possible de mettre son bateau à l'eau au port Barrier (cotisation annuelle 50 € mais il y a une liste d'attente)
- Communication via la messagerie WhatsApp pour le CODIR et les membres (64 membres) : ce media est très utilisé et très pratique pour la communication entre membres.
- Site internet : 1 954 visites à ce jour sur 2024 (1 143 à date en 2023) pour 3 625 pages vues

Il est envisagé pour 2025 l'utilisation d'éco cup pour les traditionnels pots. Par ailleurs, à la demande de certains membres il est suggéré de renouer avec l'organisation du dîner champêtre en Vallée de Diane. Le bureau en prend note et déterminera un calendrier compatible avec la disponibilité du site.

#### **4. Renouvellement de membres du Comité de Direction**

Il y a lieu de procéder au renouvellement de 2 membres du Comité de Direction :

- Yann DEGUET
- François BLANQUET

Ils sont tous deux également membres du Bureau.

L'un et l'autre indiquent qu'ils sont démissionnaires mais qu'ils souhaitent à accompagner les nouveaux élus dans leur mandat, pour faciliter une bonne transmission.

Monsieur Antoine DESBARRIERES rappelle que le Bureau de l'Association est désigné par le Comité de Direction.

Deux candidats se manifestent :

- Alexandre BLANCHARD
- Pierre-François HENRY, qui indique être prêt à prendre le relais du trésorier démissionnaire François BLANQUET



Monsieur François BLANQUET indique être prêt à rester trésorier jusqu'au 31 décembre 2024 pour transmettre ses responsabilités à Pierre-François HENRY, si le Comité de Direction en est d'accord. Monsieur Antoine DESBARRIERES fait part également de son intention de ne pas renouveler son mandat en 2025. Il se propose d'assurer la transition en qualité de Président, si le Comité de Direction en est d'accord, en prenant la suite de Monsieur Yann DEGUET à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Il transmettrait dans ce cas ses responsabilités de secrétaire à Madame Clara MATHIEU qui s'est dit volontaire pour assumer cette responsabilité.

Monsieur Yann DEGUET juge ces propositions pertinentes, ce délai et cette transition permettant d'identifier la personne qui pourrait devenir président au-delà de 2025.

## **5. Cotisations 2025**

Aucune modification n'est envisagée.

Après un échange de vue entre les membres de l'Assemblée, plus personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

### **Première résolution**

L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion aux membres du Comité de Direction pour la saison 2023 et approuve les comptes présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **Deuxième résolution**

L'Assemblée Générale procède à l'élection des membres du Comité de Direction. Sont élus à l'unanimité et pour une durée de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 :

- Monsieur Alexandre BLANCHARD
- Monsieur Pierre-François HENRY

Messieurs Yann DEGUET et François BLANQUET poursuivent leur mandat actuel jusqu'au 31 décembre 2024.

Les autres membres du Comité de Direction sont :

- Monsieur Olivier FISSEAU



- Monsieur Jean-Yvon LICHOU
- Madame Clara MATHIEU
- Monsieur Antoine DESBARRIERES, Secrétaire

### Troisième résolution

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le montant des cotisations, soit :

- bienfaiteur 65 €
- saison 50 €
- saison sans tracteur 20 €
- quinzaine 35 €
- inscription régata pour les non-membres 15 €
- triathlon pour les non-membres 5 €
- utilisation du tracteur (1 A/R) pour les non-membres 5 €
- inscription au triathlon des Sables pour les non-membres 5 €

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h30.

Elle est suivie d'un apéritif offert par le CVSOP.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par le Président et le Secrétaire.

Le Président

Le Secrétaire



Liste des présents ou représentés

DESBARRIERES Antoine (420) (470), DEGUET Yann (Hobie Cat 16), BLANCHOT Maryline (420), MATHIEU Clara (470), LICHOU Jean-Yvon (420), LIORZOU Marc (470) MEHDI Nazim (470), NOLLET Benoit (420), TIXIER Arnaud (Equipe), HENRY B. (420), BLANCHARD DE ROLLE Alexandre (Topaz), HENRY Pierre-François (RS Vareo), HENRY Claire (470), FONTAINE Gilles (470), MESSMER Mick (Zodiac moteur), BLANQUET François (Zodiac moteur), THEBAULT Bernard (Hobie Cat 14), COLIN Erwan (Hobie Cat 18), DANIEL Erwann (Class A)

**EXERCICE 2023**

NATURE OPERATION	CREDIT	DEBIT	SOLDE
			<b>5 917,76 €</b>
régates			5 917,76 €
triathlon			
assurance tracteur		246,40 €	5 671,36 €
subvention mairie			5 671,36 €
cotisations	2 285,00 €		7 956,36 €
assurance RC			7 956,36 €
frais tracteur		285,40 €	7 670,96 €
site Internet		60,00 €	7 610,96 €
matériel divers			7 610,96 €
stickers		92,40 €	7 518,56 €
publicité Office tourisme			7 518,56 €
affranchissement			7 518,56 €
gasoil		209,54 €	7 309,02 €
pot régates et divers		38,29 €	7 270,73 €

Exercice 2023	2 285,00 €	932,03 €	<b>1 352,97 €</b>
Cumul	8 202,76 €	932,03 €	<b>7 270,73 €</b>



## Classement de la régates des 2 ports du 10 août 2023

Classement de la régates des 2 ports du 10 août 2023								
Dériveurs								
	Nom	Bateau	Rating	Nombre de tours	Temps réel	Temps moyen au tour	CVSOP/EVF	Observation
1	Girard / Thomas - Quentin	ZEF	0,7547	2	2:17:00	0:51:42	CVSOP	
2	Liorzou / Marc	Europe	0,8772	2	2:08:00	0:56:08	CVSOP	
3	Jomier / Théophile - Louis	470 n° 6 789	1,0309	2	2:01:00	1:02:22	CVSOP	
4	Mathieu / Alain - Clara	470 n° 2 582	1,0309	2	2:03:00	1:03:24	CVSOP	
5	Desbarrières - Le Gac / Antoine - Célestine	420 n° 43 646	0,9346	2	2:21:00	1:05:53	CVSOP	
6	Mehdi / Nazim - Merouane	470	1,0309	3	3:12:00	1:05:59	CVSOP	
7	Blanchot - Tixier / Maryline - Arnaud	420	0,9346	2	2:27:00	1:08:42	CVSOP	
8	Liorzou / Alice - Louis	470 n° 12 376	1,0309	2	2:28:00	1:16:17	CVSOP	
	Carré / Jean-Paul - Sophie	420 n° 49 477	0,9346			Abandon	CVSOP	
	Lichou - Fisseau / Jean-Yvon - Evelyne	420 n° 50 179	0,9346			Abandon	CVSOP	
	Nollet - Girard / Benoit - Sylvie	420 n°49 377	0,9346			Abandon	CVSOP	
	Rigaud / Charles - Blandine	420 Produits laitiers (jaune)	0,9346			Disqualifié	CVSOP	Pendulage
Catamarans								
	Nom	Bateau	Rating	Nombre de tours	Temps réel	Temps moyen au tour	CVSOP/EVF	Observation
1	Blanchard / Alexandre	Topaz 14	0,7061	2	2:19:00	0:49:04	CVSOP	
2	Daniel / Erwan	Classe A (sans foils)	0,9747	3	2:32:00	0:49:23	CVSOP	
3	Levray / Erwan - Ronan	Cirrus F33	1	3	2:35:00	0:51:40	CVSOP	
4	Decaudaveine - De Guillebon / Arnould - Bruno	Hobie 16 n° 98 088	0,821	2	2:11:00	0:53:47	CVSOP	
5	Deguet / Marie-Astrid - Yann	Hobie 16 n° 81 591	0,821	2	2:13:00	0:54:36	CVSOP	
	1er en temps réel							